



RANDONNEES DANS LE VUACHE

⑧ A travers les Grands Bois

Sur les communes de Valleiry et
de Viry

HAUTE-SAVOIE



CDE 74

Départ : Parking de La Joux (Valleiry)

Dénivelé positif : 90 m

Durée : 1 h 40

Difficulté : Aucune

Patrimoine : Naturel (forêts de la plaine genevoise, biotope protégé des Teppes de la Repentance) et historique

Cet itinéraire est balisé pour la randonnée pédestre et équestre.

Au départ du parking de « **La Joux – 440 m** », empruntez la route de Grateloup direction Sud-Est. Après 250 mètres, quittez la route dans le virage et prenez à gauche le chemin agricole qui vous conduit à la lisière du bois.

Au lieu-dit « **Bois de Vaise – 450 m** », prenez la direction des Hutins à droite. Le sentier serpente entre les chênes de la forêt communale de Valleiry, puis rejoint la limite de la commune de Viry, qu'il longe sur 250 mètres. A l'approche du centre équestre, bifurquer à gauche pour atteindre « **Les Hutins – 450 m** ».

Empruntez alors le large chemin rural à gauche, en direction de La Tuilière. *Vous avez également ici la possibilité de prendre à droite pour rejoindre « Le Biollay ».*

Passez une seconde fois sous la ligne à haute-tension et débouchez dans la prairie, que vous traversez sur 500 mètres (par respect pour le travail de l'agriculteur, merci de bien rester sur le chemin). Puis poursuivez tout droit par la route de « Vers les bois » pour rejoindre le centre équestre.

A « **La Tuilière – 415 m** », restez sur la route et descendez le long de la propriété privée en direction de la Repentance.

A l'approche du biotope protégé, des panneaux d'information vous rappellent la réglementation en place sur le site. Merci de suivre l'itinéraire balisé qui vous correspond (marcheur ou cavalier).

Découvrez alors la friche à molinie sur argile des Teppes de la Repentance. Milieu exceptionnel en Haute-Savoie, cet « espace naturel sensible » est protégé par Arrêté Préfectoral. Véritable refuge pour un cortège de plantes et d'animaux qui ne trouvent guère leur place ailleurs, le site abrite des espèces végétales remarquables (nombreuses orchidées) ainsi qu'une faune riche et très diversifiée (papillons notamment). Le conservatoire d'espaces naturels 74 et le SIV participent à la gestion du site.

Au abord de la villa privée de « **La Repentance – 390 m** », empruntez la piste carrossable à gauche en direction du Sud. Au bout d'un kilomètre et avant la sortie du bois, bifurquez à gauche sur l'itinéraire balisé qui pénètre dans la forêt privée de la commune suisse d'Avusy. Contournez le « Grand Champ » par la lisière (direction Sud-Est, puis Sud-Ouest) et rejoignez le Bois de Vaise.

Regagnez enfin votre point de départ, direction La Joux (ou Le Biollay).

Le Comité Départemental d'Equitation 74, les Ecuries Black Waterfield Heritage et EG Equitation ont participé au financement du balisage de cette randonnée. Merci pour leur soutien.

Vous souhaitez aller plus loin dans la découverte de notre région ? Alors rendez-vous sur notre site internet : www.pays-du-vuache.fr



